

Catégorie de la mesure UTILITÉ SOCIALE

Fonction(s) de la mesure **S'entraîner à travailler (endurance et structure journalière)**

Participer au développement durable

F

Langue de la mesure

Couverture LAA



Nom de la mesure **Entretien et embellissement / Commune de St-Aubin**

Organisateur **Commune de St-Aubin**

Description de l'activité Cette activité (1) auprès de la commune de St-Aubin consiste à participer aux tâches de voirie, d'entretien des bâtiments et de la place de jeux assurées par la municipalité. Il peut s'agir de l'entretien de la voie et des lieux publics (places, routes et autres voies d'accès) ou de l'élimination des déchets comme de l'embellissement de la commune.

Profil des bénéficiaires Bénéficiaires LASoc, homme ou femme, portant un intérêt pour l'exercice des tâches proposées et ayant un bon rapport avec autrui, quelques compétences manuelles et aimant le travail en plein air, au bénéfice du permis de conduire.

Objectifs à atteindre Cette activité vise à observer les ressources socio-professionnelles disponibles en vue d'une réinsertion professionnelle (employabilité). Elle a pour objectif d'accomplir des tâches manuelles en tenant compte des capacités physiques et psychologiques du bénéficiaire ainsi que de ses habiletés sociales et techniques. Elle offre également au bénéficiaire la possibilité de reconstituer un réseau socio-professionnel. Cette activité devrait déboucher sur un bilan des ressources socio-professionnelles du bénéficiaire et sur la mise en place d'un projet de réinsertion professionnelle progressivement élaboré durant la période de MIS en collaboration avec l'ORP.

Conditions de participation Rencontre préalable entre le/la bénéficiaire, la personne responsable de l'encadrement de la MIS et le service social régional.

Moyens et méthodes Participation aux activités proposées par le service de voirie. Observation et évaluation entre le bénéficiaire, le tiers organisateur et le service social régional.

Capacité d'accueil 1 personne

Frais d'organisateur Fr. 50.- par bilan (initial, intermédiaire, final).

Durée 3 à 6 mois.

Dates De mars à fin octobre

Fréquence Selon entente avec le service de la voirie.

Horaire Selon entente avec le service de la voirie.

Taux d'activité 50% max.

District

Adresse Place du Château

Localité St-Aubin

Coordonnées de l'organisateur Administration communale de St-Aubin

Responsable de la mesure Paul-Marius Collaud

Téléphone 026 677 19 09

Adresse Place du Château

Fax 026 677 35 09

No postal / Localité 1566 St-Aubin

E-Mail commune@st-aubin.ch

Site Web

Type d'organisateur Organisme prestataire (avec contrat de prestations)

Mission de l'organisme Administration des tâches publiques des collectivités communales.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Loi du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc)

Catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) et des mesures spécifiques d'intégration (MInt)

649

Numéro MIS *

MIS

Catégorie de la mesure UTILITÉ SOCIALE

Fonction(s) de la mesure

S'entraîner à travailler (endurance et structure journalière)

Participer au développement durable

F

Langue de la mesure

Couverture LAA



Responsable de l'organisation

Anne-Renée Collaud

Remarques

- (1) Affiliation RC obligatoire (auprès du SASoc, cf. circulaire du 1er avril 2000).
(2) Ces équipements peuvent le cas échéant être pris en charge dans le cadre des prestations circonstanciées.